

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-044

Date de la convocation : 04/06/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 13

Membres votants : 16

Le douze juin deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mesdames Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et Messieurs Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Bruno DAUPHY, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Gérald LORFEUVRE, M. Vincent FLEURY donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT et M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Désiré NANJI.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 28/04/2025

Vu l'article 17 « Fonctionnement du bureau » du règlement intérieur de la Communauté de Communes ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 28/04/2025 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'UNANIMITÉ, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 28/04/2025.

La secrétaire de séance,

Nadège LAMPSON-GUEILLIOT



Le Président,


Benoît SINGLIT